



Le vendredi 30 avril 2021

Objet : Direction d'école du premier degré

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre
Monsieur le Président de l'assemblée Nationale

Nous vous avons écrit en décembre 2020 pour vous rappeler que les directrices et directeurs d'école attendaient des avancées concrètes pour pouvoir bien faire et aussi bien vivre leur métier, dans l'intérêt des élèves et du fonctionnement des écoles.

Depuis nous avons été auditionnés par le ministre de l'Éducation nationale à qui nous avons fait part de nos travaux communs. Nous avons également échangé sur le texte de la proposition de loi Rilhac, qui a depuis été largement votée par le Sénat et soutenue par le gouvernement en la personne du ministre de l'Éducation nationale.

Nous sommes étonnés d'apprendre que cette proposition de loi pourrait ne pas être présentée lors de la session de printemps de l'Assemblée nationale. Si tel était le cas, un signal très négatif serait envoyé à la profession, signal qui mettrait à mal tous les efforts engagés pour la direction et le fonctionnement de l'école.

Notre administration sait qu'elle peut compter sur la réactivité et la professionnalité des directrices et directeurs d'école. Durant cette période de crise sanitaire, ils ont une fois de plus démontré leur engagement, ce que le gouvernement souligne régulièrement. Porteur d'espoir pour toute une profession, ce texte doit finir son chemin parlementaire avant la fin de cette année scolaire car il faudra encore du temps par la suite pour discuter des conditions de sa déclinaison et de sa mise en œuvre. Les directrices et directeurs d'école ne repoussent pas à plus tard leur travail quotidien pour permettre à l'école de tenir. Elles et ils n'accepteraient pas qu'en retour les évolutions nécessaires soient reportées sine die.

Persuadés de l'importance que vous portez à ce dossier, nous réitérons notre souhait de voir cette proposition de loi débattue au printemps à l'Assemblée nationale. Les personnels comptent en cela sur votre engagement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Stéphane CROCHET
Catherine NAVE-BEKHTI
Laurent HOEFMAN
Alain REI
Loïc BREILLOUX

Secrétaire Général du SE-UNSA (Syndicat des Enseignants - UNSA)
Secrétaire Générale du Sgen-CFDT (Syndicat Général Education Nationale-CFDT)
Président du SNE (Syndicat National des Ecoles)
Président du GDID (Groupe de Défense des Idées des Directeurs)
Pour le GTRID (Groupe de Travail et de Réflexion Indépendant de Directeurs)